



11^{ème} Séminaire du FRATEL

Dakar 15 et 16 avril 2014

Thème : «Licences 3G et 4G, état des lieux de l'attribution du premier dividende numérique »

Discours de clôture de Monsieur Abou Lo

Directeur Général de l'ARTP

Monsieur le Président du FRATEL,

Madame, Messieurs les membres du Collège,

Monsieur le Représentant du Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux d'organes de Régulation,

Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux de Société,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs

Nous voilà au terme de deux jours de discussions et d'échanges d'expériences autour du thème tout aussi pertinent qu'actuel que l'attribution des Licences 3G- 4G et l'état des lieux du premier dividende numérique.

Les débats ont été de haut niveau, le diagnostic sans complaisance, les recommandations pertinentes. Il ne reste qu'à les adapter à nos contextes et à les appliquer pour réussir notre entrée définitive dans la société de l'information.

Il n'est nul besoin de le rappeler puisque nous le savons tous déjà : le développement du numérique passera forcément par le large bande.

Cela est devenu un impératif politique car aucun gouvernement ne peut prétendre aujourd'hui faire face à ces objectifs d'emploi et de croissance en occultant les opportunités offertes par le haut débit ?

Il y'a un besoin urgent, si ce n'est encore fait, d'assurer un leadership politique capable d'établir une vision forte entre les parties prenantes et de prioriser le déploiement du haut débit au niveau national. Un nombre croissant de pays ont maintenant un plan, une politique ou une stratégie nationale haut débit, d'autres sont en train de le faire.

Car s'il est généralement admis que l'extension des infrastructures, le développement de services et d'applications innovants sont des facteurs déterminants pour établir un environnement plus concurrentiel, il n'en demeure pas moins que la solution va au-delà de ces considérations techniques et intègre désormais une dimension politique, économique et juridique qui ne saurait se limiter au seul champ des régulateurs.

Toutefois, que quel que soit la démarche utilisée, la problématique reste la même: comment rendre les prix d'accès aux services haut débit accessibles aux populations ?

Mesdames et messieurs,

Une bonne politique de réaménagement des fréquences constitue un challenge à la mesure des enjeux politiques, économiques et sociaux qu'il agrège à l'heure de la transition numérique.

Pour un processus auquel ni le temps ni la conjoncture ne permettent de tergiverser, les objectifs doivent être bien appréhendés et les moyens bien maîtrisés ; car aucun revers ne pourrait être admissible, à fortiori pour les pays en développement pour qui cette opportunité reste parmi les toutes dernières pour résorber significativement le gap numérique.

Mesdames, Messieurs

Votre présence massive à ce séminaire et la richesse de vos contributions témoignent une fois de plus de la pertinence du thème et par là, de la détermination du réseau à toujours anticiper sur les questions cruciales en matière de TIC et de télécommunications qui se posent aux Etats en général et aux organes de régulation en particulier.

En tout cas pour le Sénégal, je puis vous assurer que les propositions et recommandations qui ont été formulées ici seront scrupuleusement étudiées et approfondies en relation avec tous les acteurs du secteurs et pourront éventuellement être partagées avec tout autre membre du réseau qui le désire.

Les prochains rendez – vous promettent d'être tout aussi enrichissants que celui que nous venons de vivre ici à Dakar et j'espère que vous y répondrez tout aussi massivement.

En souhaitant à tous un bon retour, je déclare clos ce 11^{ème} séminaire du FRATEL.